



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE

VOTRE LEP ARRIVE EN FIN DE DROIT ! PENSEZ À LE JUSTIFIER POUR ÉVITER SA CLÔTURE.

Madame, Monsieur,

En tant que client fidèle, vous détenez en Caisse d'Épargne Grand Est Europe un Livret d'Épargne Populaire qui vous offre une rémunération attractive de 1,25%⁽¹⁾ nets d'impôt et de prélèvements sociaux et une épargne toujours disponible.

Comme vous le savez, les avantages de ce placement sont réservés aux contribuables domiciliés fiscalement en France et qui justifient chaque année d'un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur ou égal à un plafond défini par la réglementation⁽²⁾.

Pour justifier de cette année, vous devez produire votre avis d'imposition ou de non-imposition 2018 au titre des revenus perçus en 2017, ainsi que votre avis d'imposition ou de non-imposition 2019 au titre des revenus 2018.

Aussi, nous vous invitons à nous transmettre sans tarder **vos justificatifs fiscaux** :

- soit par courrier. Dans ce cas, nous vous remercions d'inscrire le numéro de votre LEP sur la première page du justificatif fourni et de l'adresser par voie postale à l'adresse suivante : **Caisse d'Épargne Grand Est Europe – Opération LEP – 5 rue Victor POIREL – CS 70014 54002 NANCY CEDEX.**
- soit par envoi dématérialisé. Dans ce cas, nous vous remercions de transmettre votre justificatif fiscal numérique ou un scan de la version papier directement par mail à : [**cegee-b-lep@cegee.caisse-epargne.fr**](mailto:cegee-b-lep@cegee.caisse-epargne.fr)⁽³⁾. Afin de faciliter le traitement de votre dossier, nous vous prions de rappeler votre numéro de LEP dans l'objet ou dans le corps du mail.

Nous vous rappelons que le défaut de production de votre justificatif fiscal entraînera la déchéance de votre droit au LEP et sa clôture le 31 mars 2020.

Si vous avez besoin d'un renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter directement votre conseiller.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Votre Caisse d'Épargne

(1) Taux en vigueur au 01/08/2015. Les intérêts du Livret d'Épargne Populaire sont exonérés d'impôt et de prélèvements sociaux.

(2) Peuvent prétendre au LEP au titre d'une année, toutes les personnes justifiant d'un Revenu Fiscal de Référence inférieur ou égal aux plafonds prévus par l'article L.221-15 du Code monétaire et financier, ainsi que le conjoint ou le partenaire lié par un pacte civil de solidarité de ces personnes.

(3) Coût de connexion selon votre Fournisseur d'Accès Internet.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030 ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection de Données : 5, Parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ Cedex.